

ATTESTATION DE PROLONGATION D'INSTRUCTION

D'UNE DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE TITRE DE SÉJOUR

VOS RÉFÉRENCES:

Identifiant (N° étranger): 9203248303

N° de la demande : 9308202111120155215

Validité: du 13/01/2022 au 12/04/2022

Nom de naissance : ABBES

Nom d'usage : ABBES

Prénom : BILLEL

Né(e) le : 22/07/1992

A: ANNABA, ALGERIE

Nationalité : ALGÉRIENNE

Adresse: 59 AVENUE GEORGE SAND APPART 217 93200 SAINT-DENIS



La demande de titre de séjour que vous avez déposée le 12/11/2021 est toujours en cours d'instruction.

Cette attestation vous est délivrée pour autoriser votre présence en France entre le 13/01/2022 et le 12/04/2022.

Cette attestation n'est valable qu'accompagnée du titre précédemment détenu même s'il est arrivé à expiration.

Ce document justifie le maintien de l'ensemble des droits ouverts en raison du titre de séjour précédemment détenu. Si ce titre permettait d'exercer une activité professionnelle, celle-ci peut se poursuivre pendant la durée de validité de cette attestation. Elle ne permet pas l'ouverture de droits nouveaux.

Ce document autorise le franchissement des frontières de l'espace Schengen.

